

Mercredi, 6 février 2002

(2002/C 284 E/03)

## PROCÈS-VERBAL

### DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

PRÉSIDENCE DE M. COX

*Président*

#### 1. Ouverture de la séance

M. le Président déclare ouverte la séance à 9 h 05.

#### 2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

M. Gawronski a fait savoir qu'il était présent mais que son nom ne figure pas sur la liste de présence.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

\*

\* \*

Intervient M<sup>me</sup> Maij-Weggen, coordinatrice du groupe PPE-DE à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, qui, après avoir relevé qu'aucun membre de la Commission ne sera présent à la prochaine session de l'Assemblée, au Cap, en Afrique du sud, en mars prochain, indique que cette absence porterait préjudice tant à l'Union qu'aux pays ACP; elle demande au Président du Parlement d'intervenir auprès de la Commission afin que celle-ci soit représentée en cette occasion (M. le Président s'y engage et indique qu'il en référera ensuite à l'Assemblée).

#### 3. Dépôt de documents

M. le Président a reçu des députés suivants des propositions de résolution (article 48 du règlement):

- Hernández Mollar sur un bureau pour les investissements de l'Union européenne au Maghreb (B5-0022/2002)  
renvoyée            fond: ITRE  
                          avis: DEVE
- Garriga Polledo sur une autorité budgétaire commune (B5-0023/2002)  
renvoyée            fond: ECON  
                          avis: BUDG, CONT
- Sartori et Podestà sur la condamnation à mort par lapidation de Safiya Hussein Tungar-Tudu (B5-0024/2002/rév.)  
renvoyée            fond: AFET  
                          avis: FEMM
- Mussa, Muscardini, Nobilia et Berlatosur le manque d'infirmiers professionnels dans les États membres de l'Union européenne (B5-0025/2002)  
renvoyée            fond: EMPL  
                          avis: CULT
- Bigliardo sur la nécessité de supprimer les centimes d'euros (B5-0026/2002)  
renvoyée            fond: ECON
- Figueiredo sur le contrôle des dangers associés à l'industrie pyrotechnique (B5-0027/2002)  
renvoyée            fond: ENVI  
                          avis: ITRE